

Diocèse de Montréal. — Du 19 mars et du mercredi de la 2e semaine après Pâques, fête du titulaire de saint Joseph (Montréal) et (du Patronage) de saint Joseph (du Lac).

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 mars, saint Joseph (Ottawa, Orléans et Lemieux).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 19 mars, saint Joseph (Maskinongé).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 19 mars, saint Joseph (Sorel).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 19 mars, saint Joseph (Ham-Sud).

Diocèse de Valleyfield. — Du 19 mars, saint Joseph (Huntingdon et Les Cèdres).

Diocèse de Nicolet. — Du 19 mars, saint Joseph (Manseau).

Diocèse de Joliet.e. — Du 19 mars, saint Joseph (Lanoraie).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 19 mars, saint Joseph (Tête du lac Témiscamingue). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	19 avril.	— Saint-Dominique.
Mercredi,	21 “	— Pensionnat Sainte-Catherine.
“	21 “	— Nazareth.
Vendredi,	23 “	— Notre-Dame-des-Victoires.
Dimanche,	25 “	— Sainte-Agnès.

LES AUMONIERES MILITAIRES D'AUTREFOIS ET CEUX D'AUJOURD'HUI

L'ON sait que le gouvernement français a donné aux catholiques la satisfaction de rétablir, en partie du moins, l'aumônerie militaire. Et même, grâce à l'initiative du regretté comte de Mun, l'on n'ignore pas non plus qu'il a laissé pénétrer dans les rangs des combattants une foule d'aumôniers volontaires non officiels. A ce sujet, on lira avec intérêt un remarquable article d'un prêtre de France, M. l'abbé Charrier, de la région de Nevers. Comparant, sous ce rapport du service des aumôniers, les armées qui sont au-